



# Les Supélec

Le Président

Paris, le 30 septembre 2013

Cher(e) camarade,

Voilà plusieurs années qu'ont été engagées, par les Directeurs de Supélec et de Centrale Paris, des réflexions sur la meilleure façon pour ces Ecoles de préparer leur avenir en recherchant un cheminement commun propice à renforcer l'excellence de leurs enseignements et de leur recherche, sans oublier l'image de celle-ci au plan international.

Depuis l'annonce, il y a seulement quelques mois, que ce cheminement pourrait conduire à la création d'un Grand Etablissement fusionnant les deux Ecoles, puis celle de la nomination à la tête de Supélec d'Hervé BIAUSSER, cumulant la direction des deux Ecoles, et probable futur dirigeant de ce GE, la communauté Supélec a pris la mesure de l'évolution du projet. Certains de ses membres ont tenu à communiquer fortement sur leurs attentes à l'égard d'un tel rapprochement des deux Ecoles, voire leurs exigences quant au profil du futur établissement et à l'organisation de sa gouvernance.

Dans certains de leurs propos, pointe une interrogation : quelle place occupent les représentants de la communauté Supélec dans les réflexions précitées et dans l'avancement de ce projet de rapprochement ? La réponse est claire : ils exercent pleinement les missions qui leur sont attribuées dans les organismes où ils siègent, en conformité avec les statuts et règlements de ces organismes. L'Association Supélec, véritable conseil de surveillance de l'Ecole, le Comité de Direction de celle-ci, sans oublier la Fondation Supélec, sont présidés par un Supélec. Dans chacun d'eux notre Association est présente : 2 sièges sur 10 à l'Association Supélec, 2 sièges sur 25 au Comité de direction de l'Ecole, 1 siège sur 12 au conseil de la Fondation. Dans ces instances, outre les mandats confiés à l'Association des Supélec, nombre de diplômés de l'Ecole siègent au titre de leurs organisations professionnelles ou comme personnalités qualifiées.

En clair, les Supélec sont très présents dans la gouvernance de l'Ecole, donc dans l'accompagnement de son projet de rapprochement avec Centrale Paris.

Coopérant depuis longtemps, Supélec et Centrale Paris partagent le même esprit entrepreneurial. Leur communauté de culture se manifeste, en particulier, au travers de l'organisation de leur concours commun pour le recrutement à la sortie des classes préparatoires aux Grandes Ecoles, leur appartenance à la même association TIME d'échanges d'étudiants entre établissements européens d'enseignement supérieur.

En 2008, une déclaration commune faite par les Directeurs des deux Ecoles au Conseil d'Administration de Centrale Paris et au Comité de Direction de Supélec, évoquait leurs ambitions en termes d'Alliance stratégique, en précisant les motivations de leur démarche, motivations que je crois bon de rappeler ci-dessous :

*« Parce que Centrale et Supélec partagent la même vision,  
Parce que nous pensons que le Monde a besoin de Dirigeants de culture scientifique et technique qui soient des Innovateurs et des Entrepreneurs, à l'écoute de la demande sociale,  
Parce que nous pensons que nous devons proposer à nos diplômés la plus large gamme de carrières possibles et que nous devons les aider à créer de nouveaux chemins de réussite,  
Parce que nous pensons que la valeur se crée dans les zones d'interfaces entre les disciplines et entre les cultures et qu'il est essentiel de transférer au plus vite les connaissances nouvelles vers la société et l'entreprise,  
Parce que nous sommes convaincus que c'est en nous projetant résolument à l'international (comme Centrale l'a fait à Pékin et Supélec à Singapour) que nous serons au plus près de l'évolution du monde et que nous proposerons la meilleure formation internationale,  
Parce que nous partageons la stimulante nécessité de trouver par nous-mêmes les ressources nécessaires à notre développement,  
Parce que nous croyons que l'engagement de nos personnels et de nos élèves, leur sens de la responsabilité et leur dynamisme sont les clefs du succès de nos institutions,  
NOUS ALLONS RENFORCER NOTRE PARTENARIAT POUR LE TRANSFORMER EN ALLIANCE STRATEGIQUE. »*

Depuis 2008, la conviction forte des dirigeants des deux Ecoles sur le bien fondé de cette Alliance a été partagée sans réserve par les Supélec responsables des organismes précités et par ceux d'entre nous qui siègent en leur sein.

De l'Alliance stratégique évoquée en 2008, à l'intégration au sein d'un seul Grand Etablissement, il y a eu le parcours intellectuel puis opérationnel de dirigeants qui, comme toujours dans la vraie vie, celle de notre vécu en entreprise, ont su concrétiser et donner un but clair et solide au cheminement que j'évoque en début de ce courrier : aller de l'Alliance stratégique à la mise en œuvre d'un « outil » de formation et de recherche dont l'excellence et la renommée doivent dépasser la simple somme des atouts d'origine des deux Ecoles.

J'entends s'exprimer diverses questions sur les statuts du futur ensemble, sur la place des Supélec dans sa gouvernance, sur la nature des enseignements dispensés et les diplômes délivrés,... Certains de nos membres voudraient tout savoir sur ce qui n'est, aujourd'hui, qu'à l'état de projet.

Sur aucun de ces points la messe n'est dite, et nous autres, Supélec mandatés pour participer à la réflexion sur ces sujets, contribuons étroitement à ces réflexions, dans l'esprit des mandats qui sont les nôtres.

Je voudrais rappeler, aussi, que Centrale Paris et Supélec sont deux « entreprises » qui obéissent à un certain nombre de règles fixées par le droit du travail, règles qui protègent les salariés des deux Ecoles et qui imposent, en particulier, que nombre de décisions concernant les sujets qui agitent certains membres de notre Association, doivent, au préalable, être communiquées à ces salariés et à leurs représentants, être négociées avec eux. Toute divulgation publique et intempestive de celles-ci serait condamnable car légalement répréhensible. Il y a toujours un temps pour la réflexion et la discussion au sein d'entités qui préparent et construisent leur avenir, le temps de la communication urbi et orbi ne vient qu'après.

Notre Association que j'ai l'honneur et le bonheur de présider, a, elle aussi, des règles de gouvernance inscrites dans ses statuts et son règlement intérieur. Ces « tables de la loi » ont toujours été scrupuleusement respectées : les informations disponibles et publiables l'ont toujours été, notre Comité directeur a régulièrement disposé de points d'étape sur le projet présentés par le Directeur de Supélec lui-même ou nos représentants dans les instances dirigeantes de l'Ecole, nos Assemblées générales ont permis, presque toujours, à ce même directeur de faire un point sur la situation de l'Ecole et ses projets. En avril dernier, en préambule à notre AG, Hervé BIAUSSER et Alain BRAVO sont venus présenter le rapprochement des deux Ecoles, les raisons de celui-ci, les ambitions nourries et les objectifs poursuivis. Sur notre site Web, en page d'accueil, figurent toutes les informations diffusées à ce jour concernant ce rapprochement de nos Ecoles.

Le 13 novembre prochain, dans le respect de la lettre et de l'esprit de nos statuts, une Assemblée générale extraordinaire sera réunie pour permettre aux adhérents de l'Association d'évoquer ce projet et d'en débattre. Mon souhait est tout à fait clair : que l'Association, réunie en AGE, apporte un soutien massif à ce projet ambitieux et exemplaire qui, pour les futurs diplômés de CentraleSupélec et pour les entreprises qui les recrutent, partenaires constants et essentiels de nos Ecoles, est gage d'une réponse à la hauteur des exigences de notre époque.

J'espère que vous pourrez participer à cette AGE, et je compte sur vous pour que notre communauté des diplômés apparaissent, dans le futur, comme l'un des acteurs visionnaires ayant promu et soutenu le rapprochement en cours de Supélec et Centrale Paris.

Avec mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

Patrick STARCK (83)